



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
 +ال٩٠٤+ +٤٤٣٥٠٩٤+ | ٤٤٨٤٠٤ | ٤٤٨٤٠٤
 AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

**Déclarations mensuelles du mois de décembre 2024 relatives au programme de rachat par les sociétés cotées de leurs propres actions.
 DO/EM/01/2025**

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, l'AMMC informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de décembre 2024, par les sociétés ayant mis en place un programme de rachat de leurs propres actions.

Sociétés	BCP	MAROC TELECOM	
		Casablanca	Paris
Caractéristiques du programme de rachat/Contrat de liquidité			
Date de démarrage du programme	15/07/2024	15/04/2024	
Date d'échéance du programme	15/01/2026	14/10/2025	
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (Part du capital)	10 165 623 (5%) (Dont max 20% contrat de liquidité)	1 500 000 (0,17%) (Dont max 20% contrat de liquidité)	
Cours maximum d'achat	374 MAD	140 MAD	
Cours minimum de vente	201 MAD	68 MAD	
Réalisations du programme de rachat / Contrat de liquidité			
Nombre d'actions détenues au début du mois (Part du capital)	1.381.072	218.500	163.500
	0,679%	382.000 0,043%	
Nombre total d'actions achetées dans le cadre du PR' et du CL"	80.912 (71 686 dans le cadre du CL)	228.558 (142 556 dans le cadre du CL)	8.406
Cours moyen pondéré à l'achat	299,25 MAD	84,25 MAD	7,85 €
Nombre total d'actions cédées dans le cadre du PR' et du CL"	1.354.100 (1 275 165 dans le cadre du CL)	106.548 (71 056 dans le cadre du CL)	664
Cours moyen pondéré à la vente	280,23 MAD	85,04 MAD	7,92 €
Nombre d'actions détenues à la fin du mois (Part du capital)	107.884	340.510	171.242
	0,053%	511.752 0,058%	

PR' : Programme de rachat

CL" : Contrat de liquidité